



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 08 Juin 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/06/120

<p>Date Convocation 29/05/2026</p> <p>Date Affichage 29/05/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 24 - procuration 03 - absents 00 	<p>Le 8 Juin Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 24</u> : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Nathalie BARBOTIN ; Marika ANDRÉ ; Louis DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Sébastien GAUTIER ; Eddy LAURENT ; Christophe DUPONT ; Leslie DOUX ; Benjamin RATOUIT ; Manon PLESSIS ; Alain MOUSNIER ; Cyril TARAUD ; Laure BARAULT ; Valérie VOISIN</p> <p><u>PROCURATIONS 3</u> : Christine LE BRIS donne procuration à Vincent ROIRAND ; Maryline SAUVADET donne procuration à Nathalie BARBOTIN ; Gaëlle CHAPUT donne procuration à Alain MOUSNIER</p> <p><u>ABSENTS 0</u></p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Manon PLESSIS</p>
--	---

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU RELATIVE A LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR ETRE PARTIES PRENANTES DE L'AVENIR DES PORTS DE L'ÎLE

Rapporteur : M. Patrice BERNARD

L'avenir des ports Joinville et de la Meule est majeur. C'est un enjeu stratégique de continuité territoriale : le Port-Joinville est le poumon de l'île et contrairement aux ports continentaux pour lesquels il existe des alternatives ; il a un rôle essentiel pour assurer l'approvisionnement de l'île en denrées et matériaux.

Le port Joinville est en constante évolution (voir annexe descriptive).

Aujourd'hui, des questions se posent : quelle place donner aux marchandises, au trafic passagers (notamment entre l'opérateur public de transport maritime et le ou les opérateurs privés), à la pêche, à la plaisance, aux opérations industrielles comme par exemple la maintenance du parc éolien, les activités scientifiques et de loisirs... ?

L'actuelle concession de gestion des deux ports attribuée par le Département de Vendée est actuellement assurée par la Chambre de commerce de d'industrie (CCI) de Vendée. Elle prendra fin au 31 décembre 2027, avec un renouvellement par appel à concurrence qui démarrera à l'été ou l'automne 2026.

La Mairie de l'Ile d'Yeu est aujourd'hui représentée au sein d'un conseil portuaire animé et présidé par la CCI de Vendée. Un élu y siège avec un rôle consultatif.

D'ores et déjà :

- Le maire, accompagné de quelques élus, a été à la rencontre du Président du Conseil Départemental de Vendée dès la semaine qui a suivi l'élection de l'équipe municipale,
- Une rencontre a eu lieu avec les services de la SEM (Société d'économie Mixte) du Pays de Saint-Gilles en charge du port de Saint-Gilles pour évoquer les enjeux,
- Une réunion s'est tenue avec le service maritime du Département le mardi 19 mai, qui a confirmé le lancement d'une procédure d'appel à concurrence à compter de l'automne 2026,
- Une réunion s'est tenue avec le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour lui présenter nos enjeux et la position politique vis-à-vis de notre démarche pour faire acte de candidature dans la future gestion des ports.
- Une réunion pour mobiliser dans un premier temps les acteurs économiques et associatifs les plus directement concernés par la gestion des ports a eu lieu le 19 mai. Les conseillères départementales (Mmes Charuau et Barault) sont au fait de la démarche de l'équipe municipale et ont été conviées à cette réunion (elles étaient indisponibles).

Par la présente motion, les membres du Conseil municipal :

- Considèrent que la Mairie de l'Ile d'Yeu, qui représente le territoire et tous les acteurs du monde portuaire ne peuvent plus, ne doivent plus, avoir seulement un rôle consultatif au Conseil portuaire : il est primordial de pouvoir être associé aux décisions en tant que véritable partenaire,
- Expriment l'ambition communale de fédérer tous les partenaires locaux du territoire dans une volonté d'être maître du destin sur la gestion de nos ports (Joinville et la Meule),
- Affichent leur intention de se positionner directement ou indirectement sur la gestion future des ports,
- Invitent tous les acteurs intéressés à soutenir cette démarche et la présente motion.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité (22 POUR, 5 CONTRE : Minorité) :

- ♦ **SOUTIENT** la motion relative à l'avenir des ports.

L'Ile d'Yeu, le 12 Juin 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le maire,
M. Patrice BERNARD